

## **PLAN DÉPARTEMENTAL DES ITINÉRAIRES DE PROMENADE ET DE RANDONNÉE (PDIPR)**

### **ENTRETIEN ET MAINTENANCE DES SENTIERS**

## **STEUÑV-DEPARTAMANT AN HENTADOÙ POURMEN HA BALE (SDHPB)**

### **KEMPENN HA TREZALC'H AR MINOTENNOÙ**

### **BÉNÉFICIAIRES**

Communes, groupements de communes et associations du Morbihan.

### **NATURE DES TRAVAUX**

Entretien des sentiers (fauchage, élagage, structure...), maintenance du balisage et du mobilier (chicanes, signalétiques, clôtures...) et remplacement ou rénovation des ouvrages existants (passerelles, platelages...).

### **CRITÈRES DE RECEVABILITÉ**

- Inscription de l'itinéraire au PDIPR ;
- Réalisation des travaux en régie directe/chantier "nature et patrimoine" ou par des entreprises privées.

### **MODALITÉS D'INTERVENTION FINANCIÈRE**

Pour des prestations réalisées en régie directe ou de manière similaire sans facturation propre :

- **aide forfaitaire de 80 €/km/an** pour l'entretien des sentiers et pour la maintenance des ouvrages, du balisage et du mobilier réalisés par des interventions manuelles et mécaniques manuelles,
- **aide forfaitaire de 40 €/km/an** pour l'entretien des sentiers et pour la maintenance des ouvrages, du balisage et du mobilier réalisés par des interventions mécaniques tractées et pour la maintenance,

	<b>Communes</b>	<b>Groupements de communes</b>
Nb passages retenus	Pour chaque passage	Pour 2 passages maximum
Plafond de l'aide/année	5 000 €	20 000 €
Minima de l'aide		1 500 €

### **PIÈCES À FOURNIR**

- Demande du porteur du projet ;
- Délibération de la collectivité / Pouvoir habilitant le signataire à engager l'association ;
- Notice explicative du projet ;
- État des coûts prévisionnels (devis détaillé) ;
- Plan de financement prévisionnel ;
- Justificatifs des dépenses.

### **DÉPÔT DE LA DEMANDE**

Président du Conseil départemental du Morbihan  
Direction de l'environnement  
Service des espaces naturels sensibles  
Hôtel du département – 2 rue de Saint-Tropez – CS 82400 – 56009 Vannes cedex  
Tél. : 02 97 54 81 82